

Charte ELECIO Consulting du Recrutement:

15 engagements pour réussir avec vos recrutements

Nous nous engageons à :

- 1 - Réaliser les missions qui nous sont confiées dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.
- 2 - Respecter la vie privée des personnes et ne pratiquer aucune discrimination, sociale, ethnique, sexuelle, politique ou religieuse.
- 3 - N'accepter que des missions que nous estimons capables de mener à bien
- 4 - Nous conformer aux exigences du secret professionnel et nous interdire d'utiliser les informations que nous recevons à d'autres fins que la réussite de la mission.
- 5 - Etablir des relations d'un même niveau de qualité, en termes de confiance, de transparence, de confidentialité, avec les candidats potentiels ou déclarés, qu'avec l'entreprise.
- 6 - Ne jamais transmettre à un tiers, le CV d'une personne, sans son accord.
- 7 - Intervenir en tant que tierce partie pour assurer une prestation en dehors de toute pression et conflit d'intérêt, favorisant ainsi la réussite de ses missions.
- 8 - Tenir informés l'entreprise et les candidats du déroulement du projet au jour le jour, dans un souci constant de vérité et de franchise.
- 9 - Formuler des appréciations limitées aux seules perspectives professionnelles de la mission dont nous avons la charge.
- 10 - Ne recevoir aucune rémunération de la part de candidats, déclarés ou potentiels.
- 11 - Proposer pour chaque mission des solutions "sur mesure" au juste prix et sans surenchère de service inutile.
- 12 - Apporter à l'entreprise et au candidat recruté, au minimum pendant la période d'essai, le suivi nécessaire pour assurer l'intégration du candidat.
- 13 - Observer les règles d'une concurrence loyale à l'égard de nos confrères.
- 14- Ne jamais approcher des candidats, collaborateurs de nos clients.
- 15- S'assurer que tous nos partenaires, consultants, chargés de recherches appliquent à la lettre les pratiques décrites dans la charte